

Gland, le 15 mars 2024

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 14 mars 2024**

Présidence : M. Sébastien Bertherin

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 54 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la Maison de la jeunesse à la Rue du Collège 4 (parcelle n° 1591 de Gland en développement);
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 54 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la Maison de la jeunesse à la Rue du Collège 4 (parcelle n° 1591 de Gland en développement);
- II. d'accorder le crédit de CHF 1'251'500.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'251'500.-;
- IV. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent, estimées à CHF 151'730.-, soient mises au budget de fonctionnement.

Conformément aux articles 162 et ss LEP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

S. Bertherin

Sébastien Bertherin



La secrétaire :

Karine Teixeira Ferreira

Karine Teixeira Ferreira